

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Entreprises du BTP et conduite d'opération (EBTPCO)

Université de Reims Champagne-Ardenne
(URCA)

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)
Rapport publié le 14/06/2017

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences, technologies, ingénierie

Établissement déposant : Université de Reims Champagne-Ardenne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Entreprises du BTP et conduite d'opération* (EBTPCO) a été ouverte en 2004. Elle est en partenariat avec le lycée Arago de Reims et les enseignements sont dispensés à l'IUT de Reims-Châlons-Charleville. Elle forme des techniciens du secteur de la construction (Bâtiment et Travaux publics) capables d'évoluer vers des fonctions de conduite d'opération, de travaux ou de chargé d'affaires. Elle prépare aux métiers de conducteur de travaux, agent de maîtrise, métreur et technicien divers, cadre de chantier, cadre d'études, méthodes, contrôles, technico-commercial, chargé d'opérations en immobilier social. La formation comporte un seul parcours et accueille des étudiants en formation initiale, en formation continue et en contrat de professionnalisation.

Analyse

Objectifs
<p>La LP <i>Entreprises du BTP et conduite d'opération</i> (EBTPCO) forme des étudiants en économie de la construction, gestion de projet bâtiment et travaux publics, conduite de travaux, gestion des PME (petites et moyennes entreprises) du BTP, droit de l'urbanisme et de la construction, qualité, sécurité et gestion environnementale des chantiers, dans le domaine de la construction et des travaux publics. Les connaissances et compétences sont exposées clairement : elle vise à fournir des capacités dans la gestion du projet bâtiment et travaux publics, la conduite de travaux, la pathologie des constructions, l'économie de construction, la sécurité et la gestion des chantiers, le montage d'opérations. Les entreprises ciblées sont les PME et les sociétés HLM (habitations à loyers modérés).</p> <p>Les métiers visés sont : conducteur de travaux, agent de maîtrise, métreur et technicien divers du bâtiment, génie civil, cadre de chantier du bâtiment et du génie civil, cadre d'études, méthodes, contrôles en bâtiment et travaux publics, cadre technico-commercial en bâtiment, génie civil, et chargé d'opérations en immobilier social.</p>
Organisation
<p>L'année de LP se décompose en deux semestres. Le premier est organisé en 8 semaines en présentiel à l'IUT et 8 semaines en stage en entreprises. Le second semestre est constitué d'une période de 8 semaines à l'Institut universitaire de technologie (IUT) et de 8 (en formation initiale) à 16 semaines (en contrat de professionnalisation par alternance) de stage en entreprises dont la moitié pendant la période d'été. L'enseignement est dispensé dans 5 Unités d'Enseignement (UE) par semestres, qui comptent pour 6 ECTS (crédits européens) chacune, pour un volume horaire total de 451 heures en présentiel, dont 120 pour le projet tuteuré. Les enseignements dispensés sont cohérents avec les objectifs scientifiques et professionnels attendus.</p>

<p>Il n'y a pas de mutualisation d'enseignement avec d'autres formations. Les deux semestres ont une répartition équilibrée des enseignements transversaux, méthodologiques et techniques avec un volume présentiel plus important en premier semestre, ce qui explique la présence du projet en second semestre.</p> <p>Le partenariat avec le lycée Arago de Reims se traduit par un volume conséquent (34 heures) d'enseignement d'un enseignant du lycée en métré, études de prix et montage d'opération.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>La LP EBTPCO bénéficie d'un fort soutien des acteurs régionaux et industriels en particulier avec la Fédération Française du Bâtiment et l'Union Sociale pour l'Habitat (USH) de Champagne-Ardenne. Ces soutiens se manifestent notamment par l'intervention de professionnels dans l'enseignement cœur de métier et l'accueil de stagiaires. Le lycée technique François Arago de Reims, la Fédération Régionale des Travaux Publics (FRTP) et la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) sont partenaires de la formation. Le rapprochement opéré avec l'USH en 2010, a permis de répondre à ses besoins de recrutements. Cette collaboration a conduit à faire évoluer la maquette de formation.</p> <p>Du fait de sa polyvalence, la mention n'a pas d'équivalent au niveau régional ou national. Les autres formations ont un périmètre plus réduit telles que conduite de travaux en bâtiment ou en travaux publics (Créteil, Grenoble, Nantes, Rennes I, Toulouse 3) ; gestion de travaux et encadrement de chantiers (Montpellier), management, reprise et création de PME du BTP (Bordeaux).</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>L'équipe pédagogique est constituée de 8 enseignants de l'IUT, dont un seul enseignant-chercheur, 2 enseignants de lycée dont 1 du Lycée François Arago et 15 intervenants professionnels, dont les interventions ne se situent pas toujours dans le cœur de métier de la LP EBTPCO. Les professionnels assurent 54 % des enseignements pour un volume horaire de 263 heures, 175 pour les enseignants de l'IUT et 49 pour les enseignants de lycée. Les professionnels sont impliqués de façon importante dans la formation. Il faudrait envisager de rééquilibrer la répartition universitaire/professionnels.</p> <p>Il y a une sous-représentation des enseignants-chercheurs : un seul est présent comme responsable de cette formation, mais il n'intervient pas. Une intervention plus conséquente d'enseignants-chercheurs devrait être envisagée.</p> <p>L'équipe pédagogique se réunit régulièrement deux fois par an, et en formation de jury pour les deux semestres. Les réunions sont notamment consacrées à l'examen des dossiers d'admission, l'organisation des études, le suivi pédagogique des étudiants et la préparation du conseil de perfectionnement.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>Les effectifs de cette formation sont relativement stables et compris entre 24 à 27 étudiants. Les étudiants sont issus de BTS (Brevet de technicien supérieur) et DUT (Diplôme universitaire de technologie). Une seule fois, un étudiant est venu de L2 (deuxième année de licence) en 2014.</p> <p>Le taux de réussite est bon et varie de 92 % à 100 % pour les deux dernières promotions. Le taux d'insertion professionnelle est également bon à 30 mois et oscille entre 85 % et 100 %, alors que le même taux à 6 mois est plus faible et varie entre 60 % et 80 %. Les emplois occupés correspondent à des métiers en rapport avec la formation. Le taux de recherche d'emplois à 30 mois est très bon puisqu'il est compris entre 0 et 4,5 %, malgré un pic à 11,5% en 2013. Les poursuites d'études demeurent faibles et se situent entre 0 et 12,5 %.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>Les enseignants de l'IUT sont associés au laboratoire GRESPI (Groupe de Recherche En Sciences Pour l'Ingénieur) de l'université. Deux modules de l'UE 7 sont en lien avec ce laboratoire, à savoir, les modules « pathologie et sinistre » et « environnement et développement durable » relatifs aux nouveaux matériaux et aux structures de génie civil. Le lien avec la recherche se fait concrètement par le biais de deux matières d'une même UE, qui est en résonance avec les thématiques du laboratoire GRESPI.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>Les connaissances et compétences attendues sont clairement décrites dans la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles). Elles concernent la direction et la gestion d'un projet sur le plan humain, technique et financier, la connaissance des techniques de communication, de management, de vente et d'achat, la maîtrise de l'environnement professionnel et juridique des entreprises du BTP, la connaissance des méthodes et des systèmes de suivi et de gestion de chantiers et la connaissance des techniques du montage financier et technique des opérations pour le logement social.</p>

<p>Les métiers visés sont les suivants : conducteur de travaux, métreur, agent de maîtrise, cadre de chantier, cadre d'études, méthodes, contrôle, cadre technico-commercial en Bâtiment, Travaux Publics et Génie Civil ou chargé d'affaires en immobilier social.</p> <p>Un responsable de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) présente aux étudiants les métiers du secteur du BTP.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Le projet et le stage font l'objet chacun d'une unité d'enseignement (UE).</p> <p>Le sujet du projet tuteuré est fixé par les enseignants et les professionnels en liaison avec le responsable pédagogique, et doit permettre aux étudiants d'intégrer plus concrètement les concepts scientifiques étudiés lors de leur formation. Les étudiants travaillent en groupe de 3 à 4. Le projet se déroule au second semestre et représente 120 heures (25 % du volume horaire global de la formation). Il est prévu en juin, après la formation théorique et les périodes de stage en entreprise. L'évaluation se fait par la rédaction d'un rapport, suivi d'une présentation devant les formateurs ayant suivi le projet.</p> <p>Le stage se déroule en deux périodes de 8 semaines en entreprise, une au premier semestre et l'autre au second, ce qui permet une bonne répartition entre les deux semestres. Il s'effectue dans les domaines de l'organisation, la gestion de chantier, la gestion d'entreprise, la conduite de travaux, la conduite d'opérations de construction, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise de fabrication, l'étude de prix, la solution d'ingénierie à des problèmes techniques</p> <p>Pour les étudiants en alternance, le rythme est de deux mois en entreprise suivis de deux mois en formation. La dernière période de stage s'effectue au cours des mois de juillet et août.</p> <p>L'évaluation du stage se déroule à la fin de chacune des deux périodes. L'étudiant rédige un rapport de stage qui est suivi d'une soutenance de 20 minutes devant un jury de trois personnes, dont un président, les responsables tuteurs enseignants et d'entreprises.</p> <p>Une aide est apportée aux étudiants dans la recherche de stage, au moyen d'un module de technique d'expression et de communication, de la cellule entreprise de l'IUT et de la base de données des entreprises ayant accueillies des stagiaires.</p> <p>L'IUT a mis en place une procédure spécifique de convention de stage « type » avec un logiciel dédié où sont renseignés les éléments administratifs et pédagogiques.</p> <p>Un forum des entreprises est organisé tous les ans en novembre par l'IUT. Une centaine d'entreprises y est représentée.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>Les étudiants peuvent effectuer leur stage à l'étranger. Il n'y a pas eu d'accueil d'étudiants étrangers dans cette formation. L'argument avancé concerne la capacité d'accueil limitée de cette LP, ce qui paraît surprenant.</p> <p>Il n'existe aucune convention avec des établissements étrangers.</p> <p>L'enseignement d'anglais correspond à 18 heures, ce qui est trop peu.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>La LP EBTPCO s'adresse aux BTS ou DUT du secteur BTP et aux L2 génie civil. Les étudiants peuvent être inscrits en formation initiale, continue ou en contrat de professionnalisation. Le vivier de recrutement est assez large, mais pas très diversifié en raison des prérequis attendus en génie civil. Le recrutement pourrait être plus diversifié en introduisant un module de remise à niveau. Dans le cas de la formation initiale, le dossier de candidature est étudié par les responsables de la LP, au vu des notes obtenues les années précédentes et des motivations. Cet examen peut être suivi d'un entretien téléphonique avec le candidat pour vérifier ses motivations. Pour la formation par alternance, les candidats doivent fournir une lettre de motivation et l'adresser à la cellule entreprise de l'IUT pour les explications et l'accompagnement. Le nombre de dossiers de candidature est assez élevé et varie selon les années de 127 à 180 pour une moyenne de 26 places.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>Tous les étudiants, qu'ils soient inscrits en formation initiale ou continue ou en alternance, suivent la même formation et partent en stage au même moment. Seuls les étudiants en contrat de professionnalisation ont une période de stage supplémentaire en juillet et août.</p> <p>Le diplôme peut être délivré sous forme de VAP (Validation des acquis professionnels) et de VAE (Validation des acquis de l'expérience), en lien avec le service qui accompagne méthodologiquement et assiste le candidat dans la réalisation du dossier jusqu'à la soutenance.</p> <p>La démarche de VAE est bien expliquée.</p> <p>Pour apprécier la formation des étudiants aux nouvelles technologies numériques et pratiques pédagogiques, il conviendrait de donner des précisions sur les logiciels de CAO - conception assistée par ordinateur - (hormis AUTOCAD) et de calcul utilisés selon les matières (la façon dont ils sont enseignés et leur fréquence d'utilisation). Il faudrait également décrire les ressources en ligne utilisées (bureau virtuel) et dans quel contexte. L'utilisation de nouvelles</p>

<p>technologies liées au BIM (Building Information Modeling) est à anticiper et fortement souhaitée par l'université (plusieurs fois proposées dans les points d'autoévaluation).</p> <p>Les étudiants présentant des contraintes particulières (situation de handicap, salariés, sportifs de haut niveau) peuvent bénéficier d'aménagements mais les modalités d'application ne sont pas expliquées.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>La licence professionnelle est organisée en 2 semestres. L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier pour la première session. La seconde s'effectue sous forme d'examen. Un jury est organisé à chaque semestre.</p> <p>La licence professionnelle est délivrée sur proposition d'un jury dont la composition n'est pas décrite précisément mais qui comprend, pour au moins un quart voire la moitié au plus, des professionnels des secteurs concernés.</p> <p>Les modalités de contrôle des connaissances et de délivrance du diplôme sont conformes à l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif aux licences professionnelles.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Un enseignant est nommé tuteur pour les périodes de stage des étudiants en formation initiale. Il doit se rendre dans l'entreprise au moins une fois et s'assurer du bon déroulement du stage. Le suivi de l'étudiant est assuré par une fiche de suivi, renseignée par le tuteur enseignant.</p> <p>S'agissant des étudiants en contrat de professionnalisation, un livret de suivi est renseigné par l'étudiant et les tuteurs enseignants et professionnels. Au moins deux visites en entreprises sont programmées, dont une au début du contrat pour vérifier et ajuster les missions.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>Le suivi des diplômés est assuré par l'Observatoire du Suivi, de l'Insertion Professionnelle et de l'Evaluation (OSIPE) de l'université au moyen de deux enquêtes. L'une concerne l'enquête ministérielle d'insertion à 30 mois et la seconde à 6 mois sur l'insertion professionnelle des diplômés de licence professionnelle. Le dossier ne fait pas état d'enquête réalisée par l'équipe de formation. Il n'y a pas de réelle étude de suivi qualitatif de l'insertion par l'équipe pédagogique. Les résultats de l'enquête sont disponibles sur le site de l'OSIPE de l'établissement. Le taux de réponse est significatif et varie de 66 % à 85 %.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>
<p>Un conseil de perfectionnement a été mis en place en 2012 et sa composition a été arrêtée par la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) : 4 membres de l'équipe académique, 4 membres représentant les professionnels (dont 2 intervenant dans la formation) et 4 représentants étudiants. Il fonctionne correctement et se réunit une fois par an. Les comptes rendus contiennent les éléments de prise en compte des avis des étudiants, des éléments de discussion pour améliorer le contenu et le fonctionnement de la formation.</p> <p>Suite à la signature d'une convention de partenariat entre l'IUT Reims-Châlons-Charleville (RCC) et le MEDEF, le MEDEF est systématiquement invité à participer aux travaux des conseils de perfectionnement.</p> <p>Dans le cadre de la certification ISO 9001 (version 2008) du service de formation continue et alternance de l'IUT RCC, une enquête est administrée auprès des alternants et des stagiaires de la formation continue. Cette enquête concerne à la fois l'évaluation des enseignements et les conditions de l'organisation et de réalisation de l'action de formation. L'enquête est réalisée par l'OSIPE. Les résultats sont communiqués au responsable de la formation et aux formateurs. Conformément aux engagements liés à la certification, des indicateurs sont établis avec des objectifs cibles à atteindre. L'autoévaluation a été réalisée avec sérieux en identifiant les points forts et les pistes d'amélioration.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Formation adaptée au secteur professionnel et qui a su s'ouvrir au domaine du logement social.
- Forte implication et soutien affirmé du milieu professionnel.
- Bon taux d'insertion professionnelle et bonne adéquation des emplois occupés.
- Bonne visibilité et attractivité de la formation.
- Accueil important d'étudiants en contrat de professionnalisation.

Points faibles :

- Faible nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans l'équipe pédagogique.
- Difficulté à capter des étudiants de L2, peut-être liée au manque de publicité de cette formation.
- Formation pas assez ouverte sur les énergies renouvelables, l'économie d'énergie et le BIM (Modélisation des Informations du Bâtiment).
- Absence d'enquête immédiate d'insertion des étudiants diplômés par le responsable de la formation, et absence de suivi des compétences.

Avis global et recommandations :

La licence professionnelle EBTPCO apparaît adaptée aux attentes du milieu professionnel. Néanmoins, elle gagnerait à s'appuyer sur une plus grande proximité avec les laboratoires de recherche, notamment en impliquant davantage d'enseignants-chercheurs, car l'ancrage universitaire est insuffisant. Cette recommandation avait déjà été faite lors de la précédente évaluation de l'AERES (ancien nom du HCERES). Elle pourrait également diversifier son recrutement. Il serait pertinent de s'ouvrir sur l'enseignement des énergies renouvelables, l'économie d'énergie et le BIM. Le responsable de formation pourrait utilement proposer la réalisation d'une enquête d'insertion des étudiants diplômés.

Reims, le 22 mars 2017

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

***Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne***

À

Monsieur Michel COSNARD
Président du Hcéres

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation de la licence professionnelle *Entreprises du BTP et conduite d'opération*

Monsieur le Président,

L'Université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Vous trouverez ci-après la réponse du responsable de la formation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLÉ

Commentaires du responsable de la formation :

- Rubrique équipe pédagogique, p. 4 « *Il faudrait envisager de rééquilibrer la répartition universitaire/professionnels. Il y a une sous-représentation des enseignants-chercheurs* » :
Des modifications ont été apportées à la nouvelle maquette dans le cadre de la nouvelle accréditation. Le pourcentage d'heures qui seront effectuées par des professionnels est de 49,2% et celui des heures qui seront effectuées par des enseignants titulaires est de 50,8%. Des enseignants-chercheurs interviendront pour assurer les modules concernant le BIM, les économies d'énergie, les énergies renouvelables et le renforcement de structures par plaques composites (pathologies-sinistres) : 4 enseignants-chercheurs au lieu d'un seul dans la maquette précédente.
- Rubrique place de l'international p. 5 « *Il n'y a pas eu d'accueil d'étudiants étrangers dans cette formation. L'argument avancé concerne la capacité d'accueil limitée de cette LP, ce qui paraît surprenant.* » :
La demande est assez forte pour les candidats nationaux et pour les besoins des entreprises françaises, néanmoins un travail sur des conventions avec l'international et le développement des stages à l'étranger seront effectués.
- Rubrique Modalités d'enseignement et place du numérique p. 5 et 6 « *L'utilisation de nouvelles technologies liées au BIM (Building Information Modeling) est à anticiper et fortement souhaitée par l'université (plusieurs fois proposées dans les points d'autoévaluation).* » :
Un module BIM de 15h assuré par un enseignant-chercheur sera ajouté dans la nouvelle maquette.
- Rubrique points faibles p. 7 :
« *Faible nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans l'équipe pédagogique.* »
Le nombre d'enseignants-chercheurs passera de 1 à 4.

« *Difficulté à capter des étudiants de L2, peut-être liée au manque de publicité de cette formation* » :
Une large publicité est effectuée y compris envers les étudiants de la L2 mais jusqu'à maintenant, ces étudiants n'ont pas montré leur intérêt pour cette formation. Ils préfèrent généralement poursuivre en L3 puis en master.

« *Formation pas assez ouverte sur les énergies renouvelables, l'économie d'énergie et le BIM (Modélisation des Informations du Bâtiment)* » :
Ces modules seront intégrés dans la nouvelle maquette.

« *Absence d'enquête immédiate d'insertion des étudiants diplômés par le responsable de la formation, et absence de suivi des compétences.* » :
Un suivi des compétences sera mis en place.